DLP 17-2-880151 2

Avertissements agricoles ILE DE FRANCE

SPV

ISSN 0767 - 5542

Grandes cultures

BULLETIN N° 390 DU 10 FEVRIER - ENVOI N° 2

* BLE TENDRE D'HIVER : ou en est la mouche grise ?
* ESCOURGEON : surveiller la mosaique
* NOTRE SERVICE : à qui s'adresser ?
* TOUT SUR LE MAIS EN COULEUR

BLE TENDRE D'HIVER

* Stade : 2 à 3 feuilles pour les blés semés fin novembre à plein tallage.

* Mouche grise :

Situation : Notre bulletin du 22 décembre donnait des indications sur les secteurs à "risques" : ceux-ci sont limités et correspondent à des zones réduites de Seine et Marne.

Une seule parcelle analysée (sur les 12 réparties dans l'Ile de France): celle de Nanteuil les Meaux en Seine et Marne, correspondait à un risque élevé pour la culture.

Sur cette parcelle, notre Service réalise périodiquement des prélèvements de pieds non traités sur les semences (type T2 seulement).

Au 5 février (témoins T2) :

- 2 % de pieds atteints
- 1 larve trouvée pour 100 pieds observés
- début du stade "dernière feuille jaune visible"

Evolution : L'éclosion des oeufs, (sortie des larves après la levée de diapause) cette année est :
- très précoce par rapport aux 2 années précedentes.
- lente et échelonnée: très peu de larves sont déjà sorties.

P./3

Ministère de l'Agriculture - D.R.A.F.
Service Régional de la Protection des Végétaux
47, rue Paul Doumer 93100 Montreuil


42 87 76 71

Publication périodique CPPAP n° 536 AD
Imprimerie S.R.P.V.
Directeur Gérant : Myriam HANRION

Faudra-t-il intervenir ?

Les zones à "risques" ont souvent été traitées en T4 (traitement de semences contre les mouches grises compris). Les traitements réduisent les attaques de 40 à 60 % et sont en général suffisants.

Compte tenu du fait qu'un traitement en végétation apporte un gain d'éfficacité d'environ 20 % seulement (par rapport à un T4), sa rentabilité économique à peu de chances d'être évidente.

Une intervention ne pourra s'envisager que dans les cas réunissant les conditions suvantes :

- précédent favorable (bétterave et pomme de terre, pois)
- semis tardif (après le 20 octobre)
- blé peu tallé (dans le cas d'une seule talle, une larve détruira tout le pied)
- semis profond (pénétration de la larve favorisée)
- dégats de mouches observés ces deux dernières années malgré un traitement de semences spécifique.

REMARQUE : les pluviométries importantes ont pu léssiver en partie les traitements de semence et réduire leur éfficacité.

Avec quel produit ?

Les produits testés l'an dernier et qui avaient obtenu une autorisation spéciale d'emploi, ne sont pas homologués. Leurs dossiers sont à l'étude.

Seul le FOLIMATE est autorisé à 2,6 l/ha. Ce produit agit en curatif, sur les larves présentes dans le sol, mais aussi dans les plantes. Dans ce dernier cas, il limite les passages de "pied à pied".

Quand traiter ?

Si vous voulez intervenir (cas très rares nous vous conseillons dans les cas limites de traiter uniquement une bande pour établir une comparaison) :

Bien que les tous premiers symptômes s'observent actuellement, il faut attendre pour intervenir.

(De toutes façons, il est pratiquement impossible de pénétrer dans une majorité de parcelles).

En effet, l'application sera d'autant plus efficace qu'un maximum de larves sera présent lors du traitement.

les éclosions ne font que commencer.

Nous vous donnerons dans un bulletin ultérieur la date précise de traitement.

LA PLAQUETTE "PROTECTION DU MAIS "

éditée par l'AGPM et le SPV est disponible

ontenu: description des principaux parasites du maïs ,de leurs dégats et des adventices : indication des stratégies de lutte (le dépliant regroupant tous les produits phyto-sanitaires utilisables sur maïs, complément de cette brochure, sera adressé à tous nos abonnés).



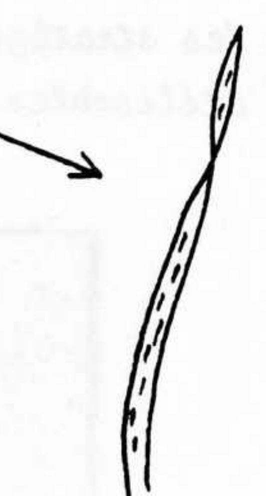
Prix de la brochure : 25 F
A commander au : Service de la Protection des Végétaux
47, rue Paul Doumer
93100 MONTREUIL
Paiement par chèque bancaire (à l'ordre du REGISSEUR DE RECETTES)
ou par CCP n° 9063 -96 U Paris

ORGE D'HIVER - ESCOURGEON

* Mosaique jaune

Les premiers symptômes peuvent apparaitre : larges bandes ou plaques jaunes le plus souvent dans le sens du travail du sol.

Sur un pied atteint, on observe des symptômes en tirets jaunes translucides sur jeunes feuilles surtout (voir dessin).



Secteurs atteints en 1987 :

77 : Montereau - Bray sur Seine_Chateau - Landon
95 : Marines - Courdimanche
surveiller l'extention des foyers déjà connus afin de semer des variétés tolérantes à l'automne.
N'hésitez pas à nous signaler les symptômes observés (surtout en cas de doute) afin de mieux vous informer ensuite sur l'extention de cette maladie.

ORGANIGRAMME DE NOTRE DIVISION "AVERTISSEMENT - EXPERIMENTATION"

* A signaler : l'arrivée récente de 4 jeunes techniciens qui vont nous permettre d'améliorer nos services : qualité des Avertissements Agricoles et nombre d'essais mis en place.

CHEF DE SERVICE : HANRION Myriam

GRANDES CULTURES

DE GUENIN M. Christine	: Responsable section céréales-tournesol	)
SOULIAC Laure	: colza mais	) à Montreuil sous bois (93)
HEROLD Dominique	: expérimentation	) Tél : 42.87.76.71
NICOLET Sylvette	: betteraves - p. de terre laboratoire	)

ARBORICULTURE

PETTER Françoise	) à Rungis (94)
CROZIER Dominique	) Tél : 46.86.92.15

PEPINIERES - ESPACES VERTS

FOUGEROUX Sylvie	) à Melun (77) Tél : 64.37.68.69 poste 462
BRAZIER Christine	) à Rungis (94) Tél : 46.86.92.15

INFORMATIQUE - METEOROLOGIE

TARDIEU Louis	) à Montreuil (93)

SERVICE ABONNEMENTS

CARON Nicole	) à Montreuil (93)
TARDIEU Louis	)